



CITADELLES DU VIN

RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

ATTESTATION DE RECOMPENSE

Les Citadelles du vin attestent que

SOCIETE FERMIERE DES GRANDS CRUS DE
FRANCE

a obtenu la médaille d'ARGENT
Pour son vin AOC/AOP BORDEAUX

CHATEAU RIDER-CHENU-LAFITTE 2012

lors de l'édition 2015 de la compétition
Numéro échantillon : 151R1FR10003037A8139

Fait à Bourg sur Gironde le : 19-05-2022

Le Commissaire Général